

Le 2^{ème} salon de l'apprentissage et de l'alternance de l'Estuaire de la Seine en 100% virtuel se tiendra du 28 mars au 9 avril



Soutenir l'emploi des jeunes reste encore et toujours une priorité

En 2021, le rendez-vous incontournable des étudiants avec les entreprises et les centres de formation du territoire a été organisé en ligne, avec l'outil "salon en ligne" de Pôle Emploi.

Près de 70 entreprises et centres de formation ont participé à cet événement et plus de 3 500 visiteurs ont pu candidater aux 240 postes proposés en contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

Cette année, la CCI Seine Estuaire co-organise avec Pôle Emploi et l'appui de la Mission Locale une nouvelle édition de ce salon virtuel, ouvert à tout l'estuaire de la Seine. Ce travail partenarial permet ainsi unir les moyens que ce soit en termes d'organisation ou de communication au service du territoire, des entreprises et de l'emploi des jeunes.

Le Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance se tiendra en ligne du 28 mars au 9 avril

Historiquement organisé au Havre en présentiel, la Commission Emploi Formation Apprentissage de la CCI Seine Estuaire a repensé cet événement en 2021 au regard du contexte sanitaire et des

enjeux, et a choisi de le reconduire cette année, du 28 mars au 9 avril, dans ce format 100 % en ligne pour faciliter et multiplier les échanges entre les entreprises et les candidats.

Un Salon de l'apprentissage à l'échelle de l'Estuaire et 100% en ligne

Pour mener à bien cet événement, la CCI Seine Estuaire s'appuie sur l'outil de recrutement 100% digital de Pôle Emploi pour faciliter la rencontre entre les entreprises, les centres de formation du territoire et les jeunes en recherche d'emploi, tout en privilégiant les contacts à distance.

Ce salon s'articule autour de 2 espaces :

- Un pôle recrutement entreprises
- Un pôle organismes de formation apprentissage / alternance

3 publics, 3 fois plus d'opportunités

Cet événement 100% virtuel permet aux entreprises de participer selon un calendrier et en fonction de leurs disponibilités. Pas besoin d'être mobilisé en une seule journée imposée en présentiel, ce qui facilite l'organisation des rendez-vous lorsque l'on est une TPE par exemple.

« Issu de l'apprentissage il y a plus de 30 ans et après avoir embauché 4 apprentis depuis le début de mon activité, je suis convaincu de l'utilité de faire se rencontrer entreprises et candidats » souligne Stéphane BRASSE, opticien dirigeant de Rue des Ateliers - Côté Optique au Havre. *« Après avoir participé à ce type de salon en présentiel, j'apprécie de pouvoir le faire en distanciel car je vais pouvoir organiser les entretiens sur plusieurs jours selon plusieurs créneaux, ce qui est plus pratique que d'être mobilisé sur une journée et finalement, rencontrer beaucoup moins de candidats ».*

Cette formule séduit également le jeune, pour qui c'est l'occasion de rencontrer en direct les recruteurs et de bénéficier de toute l'information utile sur les différentes formations du territoire grâce à la présence des organismes de formation.

« Cela fait 3 ans que je poursuis mes études en alternance et cela m'apporte beaucoup » explique Amélie PRIEUX, étudiante en apprentissage chez Rue des Ateliers - Coté Optique. *« Le salon virtuel est une super opportunité pour des étudiants qui, comme moi, sont déjà apprentis et n'ont pas trop de disponibilité pour se déplacer. Ce format permet de nous laisser du temps pour étudier toutes les propositions sans subir un bain de foule ! »*

Enfin, pour les centres de formation, c'est l'opportunité de faire découvrir leur offre de formation auprès d'un public plus large sur une dizaine de jours.

54 entreprises sont d'ores et déjà inscrites et proposent 235 offres d'alternance, et 12 entreprises recensent encore leur besoin. 26 centres de formation seront également présents pour présenter leur offre de formation.

Infos pratiques

- Comme sur un salon classique, les entreprises et les organismes de formation disposent de leur propre stand en ligne personnalisable (présentation entreprise, métiers, offres d'emploi et de formation).
- Les candidats inscrits ont accès au salon du 28 mars au 6 avril pour visiter les stands et déposer leur candidature.
- Si l'entreprise accepte leur candidature, ils auront accès au planning du ou des recruteur(s) pour convenir d'un rendez-vous par téléphone ou en visioconférence.
- Les entretiens auront lieu du 6 au 9 avril selon les disponibilités de l'entreprise.
- Lien pour s'inscrire, programme et entreprises présentes : www.salonapprentissage-cci.fr

« Avec 4 jeunes sur 5 qui trouvent un emploi à l'issue de leur alternance, le contrat d'apprentissage est un véritable levier d'insertion professionnelle » constate Yves LEFEBVRE, Président de la CCI Seine Estuaire. *« Pour les entreprises qui doivent faire face à des enjeux de recrutement, à des renouvellements de génération ou encore à des pénuries de compétences, l'apprentissage est une*

solution. C'est un moyen de capitaliser et de prévoir l'avenir pour accompagner leur développement à un coût encore très abordable ».

Ils soutiennent le salon de l'apprentissage et sont partenaires de l'événement

L'Armée de l'Air et de l'Espace, l'IFPRA Normandie, l'IFAC de Normandie, la Ville du Havre, NRJ Le Havre.

L'apprentissage, une voie pleine d'avenir du CAP au BAC+5

Tous les diplômes du CAP au Master peuvent être obtenus via l'apprentissage dans tous les secteurs. Avec 718 000 contrats signés en entreprise en 2021 (dont 34 000 en Normandie) contre 495 000 en 2020, **l'apprentissage a connu une croissance de 40%**, avec une progression homogène sur l'ensemble du territoire français. 66% des contrats sont signés dans des entreprises de moins de 50 salariés.

Prolongation des aides aux entreprises prolongées jusqu'au 30 juin 2022

Cet accroissement témoigne d'une réelle mobilisation des entreprises, encouragées à recruter des apprentis grâce aux aides du plan « 1 jeune, 1 solution » lancé en juillet 2020 pour aider les jeunes face à la crise. Les aides à l'apprentissage prévoient une prime de 5 000 euros pour l'embauche d'un apprenti mineur et de 8 000 euros pour l'embauche d'un apprenti majeur. **Ces aides sont de nouveau prolongées jusqu'au 30 juin 2022.**

Concrètement, grâce à ces aides, le salaire des apprentis de moins de 21 ans embauchés en apprentissage est intégralement financé la 1^{ère} année. Au-delà de 21 ans et jusqu'à 25 ans révolus, le reste à charge pour vous est d'environ 150 € par mois (hors convention collective prévoyant un salaire minimum supérieur au SMIC).

L'apprentissage, pour tous les niveaux de diplômes

- CAP/BEP : 22% des contrats
- Bac : 15%
- Bac +2 : 22%
- Bac +3/4 : 19%
- Bac +5 et plus : 21%

Secteurs les plus représentés :

- Services : 71%
- Industrie : 15%
- Construction : 11%
- Agriculture/Pêche : 3%

Contact presse : Karine Soyer - ksoyer@heureuxquicommunique.com - 06 74 93 12 25

La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 18 000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire comprenant le Pays de Caux (Fécamp, Port-Jérôme-sur-Seine), la Pointe de Caux (Le Havre) et le Pays d'Auge (Lisieux, Honfleur).

Suivez-nous !

